Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 001-210102091-20260420-2026_12DELBIS-BF

Commune de Léaz **N°12/2026**

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 avril 2026

Date la convocation du Conseil municipal : 15 avril 2026
Nombre de conseillers municipaux : 15
Maire : François RAISIN Secrétaire élue : Marion LE HEN

Présents : François RAISIN – Alain GILLARD – Angélique BUTTIN – Stéphane GAUTHIER – Dalila ZENAGUI – Bernard NYITRAI-WOLF – Odile FUCHS – Jean-François CHIESA – Stéphanie RAISIN – Norbert GILBRIN – Sandrine GRESSANI –BOTAS – Anthony BARBIER – Emilyne VIGNERON – Marion LE HEN
Excusés : Bruno Alexandre COSTA donne pouvoir à Anthony BARBIER
Absent :

Objet : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2026 arrêté lors de la réunion de la commission des finances 2026, comme suit :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 1 316 329.00 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 1 086 045.43 €

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 316 329.00 €	1 316 329.00 €
Section d'investissement	1 088 045.43 €	1 088 045.43 €
TOTAL	2 404 374.43 €	2 404 374.43 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Vu l'avis de la commission des finances,
Vu le projet de budget primitif 2026,

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé, à l'unanimité

APPROUVE le budget primitif 2026 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 001-210102091-20260420-2026_12DELBIS-BF

Commune de Léaz **N°12/2026**

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 316 329.00 €	1 316 329.00 €
Section d'investissement	1 088 045.43 €	1 088 045.43 €
TOTAL	2 404 374.43 €	2 404 374.43 €

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le secrétaire

Marion LE HEN

Le Maire,

François RAISIN

MAIRIE DE LEAZ
AIN